

À propos de la « La bibliothèque du XXI^e siècle »

Mémoire déposé par l'Association pour l'avancement des sciences
et des techniques de la documentation
à la Commission permanente du conseil municipal
sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie
Ville de Montréal

Juin 2010



Présentation de l'ASTED

L'ASTED est une association professionnelle nationale culturelle et scientifique sans but lucratif. Elle est dédiée depuis 1973 à l'avancement des sciences et des techniques de la documentation par la mise en commun de l'expertise de ses membres, ses publications, ses activités de toutes sortes, ses services et les liens qu'elle maintient autant avec des organismes du milieu de la documentation et de l'information qu'avec la société en général.

Ses principales préoccupations sont axées sur le développement des bibliothèques et des services documentaires et d'information de qualité et les mieux adaptés aux besoins de leurs diverses clientèles.

L'ASTED a pour buts de :

- promouvoir l'excellence des services et du personnel des bibliothèques, des centres de documentation et des centres d'information ;
- inspirer la législation et promouvoir les intérêts respectifs des bibliothèques, des centres de documentation, des centres d'information et de leurs usagers auprès des gouvernements concernés ;
- exercer, au sein de la francophonie nord-américaine, un rôle prépondérant en bibliothéconomie ainsi que dans les sciences de la documentation et de l'information.

L'ASTED est le seul organisme québécois regroupant des membres de l'ensemble du milieu de l'information documentaire. L'ensemble de ses membres représente le plus large éventail des professionnels engagés dans le milieu des services d'information documentaire : administrateurs, bibliothécaires, techniciens en documentation, documentalistes, libraires, étudiants et autres.

En termes de représentation régionale, l'ASTED regroupe des membres venant de toutes les régions du Québec, et provenant également de plusieurs provinces canadiennes. C'est aussi un partenaire pour tous ceux et celles qui travaillent dans les bibliothèques, les centres de documentation, les médiathèques, les librairies et à la diffusion de la documentation en général en vue de promouvoir la documentation et les services documentaires.

Autour de « La bibliothèque du XXI^e siècle. Améliorer les services aux citoyens dans les bibliothèques publiques de Montréal grâce aux nouvelles technologies »

De par la population qu'elles desservent et les ressources qu'elles sollicitent, les bibliothèques de la Ville de Montréal jouent un rôle de premier plan dans le façonnement des milieux documentaires au Québec. C'est pourquoi la réflexion livrée dans le document « La bibliothèque du XXI^e siècle » ne manque pas de soulever des enjeux capitaux et stratégiques pour l'évolution des bibliothèques en général et des bibliothèques publiques en particulier.

C'est avec bonheur que nous avons pu constater les progrès réalisés par ces bibliothèques. Toutefois, le rattrapage demeure un objectif de taille et l'ASTED est d'avis qu'une part appréciable de ce rattrapage passe par l'investissement dans les ressources humaines. En effet, la récente étude de l'Observatoire de la Culture et des Communications sur les bibliothèques publiques au Québec¹ laisse clairement voir que si des progrès ont été faits en matière de population desservie (95,3%), la fréquentation des bibliothèques (35,8%) accuse encore un retard par rapport aux autres provinces. Il ne faut pas aller loin pour trouver l'explication : la desserte de population est calculée sur la base des immobilisations, qui ont accusé une forte hausse; si la population ne suit pas au rythme voulu, c'est que ces bibliothèques ne comptent pas toujours sur des équipes de professionnels qui mettent en valeur les collections et favorisent la médiation (0,59 bibliothécaire pour 10 000 habitants, contre 1,15 en Colombie-Britannique). C'est pourquoi, l'ASTED invite la Commission à tenir compte de l'immense valeur ajoutée que peuvent apporter les professionnels aux actions recommandée dans le cadre de cette étude.

Le document propose une mise en contexte juste et très pertinente des défis et enjeux des bibliothèques publiques au XXI^e siècle et les principes mis de l'avant reflètent des préoccupations récurrentes au sein de notre communauté. J'en veux pour preuve que plusieurs ont fait l'objet de communications lors du premier Congrès des milieux documentaires, tenu en novembre dernier.

De par ses activités actuelles, l'ASTED s'est sentie interpellée par les recommandations 6, 7 et 8.

Action 6 : Développer l'offre de ressources électroniques

Depuis l'automne dernier, l'ASTED œuvre activement, avec la collaboration d'autres partenaires, à la question de la mise à disposition de collections numériques en bibliothèque. Elle considère qu'il est prioritaire de développer et de diffuser une collection de contenus numériques francophones. Le secteur du livre électronique fait l'objet d'une croissance rapide, mais cela principalement dans le monde anglo-saxon, et il importe que les usagers francophones ne soient pas en reste et puissent avoir accès à des livres électroniques. Il va de soi que, dans le contexte d'une ville

¹ Allaire, Benoit (2009). « Importante progression des bibliothèques publiques du Québec entre 1995 et 2007 », *Statistiques en bref*, no 58, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, mars, 24 p. En ligne : www.stat.gouv.qc.ca/observatoire.

cosmopolite comme Montréal, les collections doivent aussi répondre aux besoins des usagers allophones. Nous endossons par ailleurs sans réserve la position exprimée de développer et diffuser ces ressources dans le respect du droit d'auteur.

Action 7 : Développer la formation aux technologies et aux ressources en ligne pour le personnel du réseau des bibliothèques publiques de Montréal

L'émergence du numérique vient bouleverser tout un ensemble de pratiques qui avaient cours dans le monde du livre. Chaque intervenant de ce secteur se voit dans l'obligation de réévaluer ses méthodes et ses outils. Pour le milieu des bibliothèques, les défis sont considérables et exigent des connaissances techniques précises, tant pour les acquisitions que pour le traitement documentaire, la référence et l'animation. Ces défis exigent par conséquent l'acquisition de compétences précises, mais surtout leur mise à jour régulière. Aussi, l'ASTED ne saurait assez encourager toute initiative permettant une amélioration continue des connaissances des professionnels dans le présent contexte.

Action 8 : Mettre sur pied des programmes de formation des citoyens aux technologies de l'information et des communications et à la culture numérique

On ne le dira jamais assez, nous vivons actuellement une révolution qui redéfinit un rapport à l'écrit datant de près d'un demi-millénaire. La dématérialisation du livre affecte les repères que nous avons par rapport au livre, que ceux-ci soient culturels ou scientifiques. Notre façon de lire ne sera plus la même, ne serait-ce que parce que la lecture au numérique offre des possibilités qui transforment l'expérience du texte. Aussi, il faut s'attendre à ce que les lecteurs se tournent vers leur bibliothèque pour se familiariser avec la lecture au numérique, voire se l'approprier. Le rôle du professionnel en bibliothèque, en tant que médiateur, devient alors précieux, car la tâche lui reviendra de former les usagers à ce nouveau paradigme de la lecture. L'ASTED estime par conséquent qu'il est essentiel que de tels programmes de formation soient offerts.

Conclusion

L'ASTED est d'avis que la réflexion menée par la Direction associée des bibliothèques est à la fois d'une complète actualité et d'une grande pertinence pour l'avenir de notre communauté soumise à de profonds changements.

Nous souhaitons insister sur l'importance du développement des ressources humaines tout en rappelant qu'un nombre important de professionnels partiront à la retraite au cours des prochaines années. Aussi, de nombreux nouveaux professionnels feront leur entrée et si ceux-ci apporteront des connaissances en phase avec le développement du numérique, il importe de prévoir une transmission

des savoirs afin de préserver la mémoire d'une institution, quels que soient les changements qui la guettent.

Pour terminer, soulignons que les enjeux et défis sur lesquels s'est penchée la Direction associée n'affectent pas uniquement cette dernière, mais l'ensemble de la communauté des milieux documentaires. C'est pourquoi nous croyons que plusieurs de ces enjeux trouveront, du moins en partie, leur solution dans la concertation, le partenariat et le dialogue constant qui enrichiront à coup sûr toute réflexion sur le plus que prometteur avenir des bibliothèques.